

Opérateur des marchés financiers / Financial Market Operator (FMO)

Ce document comprend les éléments suivants:

1. La motivation d'AZEK à développer la formation d'opérateur des marchés financiers
2. Les objectifs de formation
3. La structure du programme de formation
4. Le public cible
5. La période de formation et l'examen
6. Les termes d'admission

1. La motivation d'AZEK à développer la formation d'opérateur des marchés financiers

La complexité croissante des produits financiers, combinée à la transformation rapide de la réglementation et des règles comptables et fiscales, les efforts constants visant à automatiser les procédures d'investissement, le besoin croissant d'informations pertinentes des gestionnaires de portefeuilles et de fortunes, des clients et des personnes et autorités de surveillance, ont profondément modifié les connaissances essentielles dont les employés chargés d'une mission d'assistance (middle et back office, professionnels de l'informatique, employés en charge de l'organisation, etc.) ont besoin dans le secteur financier. Leurs activités, qui consistaient à l'origine en tâches répétitives et manuelles, ont progressivement mué vers les responsabilités de contrôle, d'interventions exceptionnelles, la correction d'anomalies et le développement de solutions opérationnelles efficaces.

Cette observation a conduit AZEK à proposer un niveau de formation élevé correspondant aux besoins en termes de connaissances et au développement professionnel des employés et des cadres concernés.

2. Les objectifs de formation

Cette formation vise à procurer à ces employés et cadres le savoir-faire financier, opérationnel, réglementaire, fiscal et comptable qui correspond aux besoins actuels essentiels des institutions financières. Cette formation devrait apporter une réelle valeur ajoutée au secteur financier à travers:

- l'augmentation de la productivité des employés d'assistance ainsi que leur capacité à gérer et à développer des nouveaux outils ;
- l'optimisation de la communication entre les employés au front et en assistance ;
- l'amélioration de la précision des réponses apportées aux besoins d'information des cadres, des employés au front, des personnes et autorités de surveillance, des autorités fiscales et des clients ;
- la réduction de l'occurrence de risques opérationnels et la minimisation des impacts, qu'ils soient financiers, légaux, relatifs à la trésorerie et à la réputation du fait de risques opérationnels.

Cette formation accroîtra également la valeur des positions d'assistance et, par conséquent, de réduire la fuite des « forts potentiels » vers les professions de front.

3. Structure du programme de formation

Le programme est structuré comme suit:

a) Cours préparatoires (sans obligation de suivre ces cours basés sur les connaissances préalablement acquises par le participant)

- Principes généraux de comptabilité
- Mathématiques financières et statistiques

1^{er} semestre

b) Tronc commun avec les programmes CIIA et CIWM

- Gestion de portefeuille et mesure des performances
- Evaluation et analyse du revenu fixe
- Evaluation et analyse des dérivés

c) Spécialisation « Opérateur des marchés financiers »

- Organisation du secteur financier (structure et infrastructure du marché, marchés réglementés, MTF, OTC, CCP, CSD, banques de dépôts, banques agents, global custodians)
- Organisation d'une banque (type de clientèle, rôle et organisation des front, middle et back offices, configuration organisationnelle des opérations, verticale ou horizontale, centralisée ou locale, rôle de la gestion du risque et conformité)
- Fonctions croisées
 - Négoce (conclusion d'opérations)
 - Comptabilité (taxe comprise)
 - Droit de timbre
 - Retenue à la source suisse
 - Retenue à la source européenne
 - Retenue à la source américaine
 - Procédures de récupération des taxes
 - Compensation et règlement
 - Réconciliation
 - Comptabilité
 - Gestion d'actifs
 - Événements sur capitaux
 - Rapport de gestion
- Fonctions spéciales
 - Prêts/emprunts de titres, pensions livrées, gestion des garanties
 - Système de messagerie financière
 - Aperçu général des systèmes informatiques dans la gestion opérationnelle
- Instruments financiers
 - Trésorerie
 - Marché monétaire
 - Marché des changes
 - Marché des actions

2ème semestre

d) Tronc commun avec le programme CIIA

- Evaluation et analyse du revenu fixe
- Evaluation et analyse des dérivés

e) Spécialisation « Opérateur des marchés financiers »

- Instruments financiers
 - Marché obligataire
 - Marché des dérivés
 - Marché des produits structurés
- Marchés des fonds mutuels et de couverture
 - Description des fonds mutuels en tant que véhicules d'investissement, questions légales et fiscales
 - Comptabilité, administration, activités d'une banque de dépôts, agent d'enregistrement et agent des transferts
 - Souscription et rachat de fonds, distribution, contrôle et gestion du risque
- Gestion des opérations (gestion de projet, gestion du changement, gestion de réseau, sujets spéciaux en gestion du risque opérationnel, impact de la réglementation sur les opérations)

4. Le public cible

Le public ciblé est celui des employés et des cadres appartenant au middle et au back office, les assistants de gestion de portefeuilles, les professionnels de l'informatique, les gestionnaires de fonds de pension ou les bureaux familiaux ou toutes autres personnes aspirant à acquérir une connaissance approfondie des fonctions opérationnelles, réglementaires et économiques du secteur financier, tels que les gestionnaires de risque, les responsables de la conformité ou les professionnels en charge d'affaires juridiques.

5. Période de formation et examens

Tout comme les autres programmes AZEK, le cycle de formation du FMO sera de 300 heures d'enseignement plus 400 à 800 heures d'étude personnelle. Le programme sera conduit chaque année de janvier à décembre. La première session démarrera en 2012.

L'examen sera divisé en deux parties:

- l'examen intermédiaire (Foundation) de 9 heures, tenu tous les 6 mois
- l'examen final (Final) de 9 heures, tenu tous les 6 mois

Le diplôme accordé sera un diplôme fédéral ou un diplôme académique, ou les deux.

6. Conditions d'admission

Les conditions d'admission sont les suivantes:

- posséder un diplôme universitaire ou équivalent plus une année d'expérience ;
- avoir un diplôme de maturité ou de maturité professionnelle et deux années d'expérience ;
- avoir au moins trois années d'expérience dans le domaine de l'assistance.